

Étude de projet: Périgord noir



Base 15-20 pers – 7 jours / 6 nuits

Du 13 au 19 juin 2027

495,90 €/pers

Remise licence FFV de 5% déduite sinon **522€**

1 gratuité toutes les 20 pers. payantes

non calculée dans cette étude, fonction de vos réservations

● Ce prix comprend :

- Village vacances 3* constitué de gîtes privatifs type « chalet » pour 2 au milieu d'un parc de 5 ha, à St-Geniès à 14 km de Sarlat-La-Canéda.
- L'hébergement tout confort avec Tv dans la pièce de vie, salle de bain et sanitaires privatifs, terrasse privative couverte en bois avec son salon de jardin
- Chambre préparée à votre arrivée, linge de toilette fourni et changé une fois en cours de séjour, et ménage effectué en fin de séjour,
- **Pension complète** sous forme de buffets au PdJ et repas servis à l'assiette (vin, eau et café au déjeuner), un repas typiquement régional durant le séjour et un apéritif de Bienvenue:
du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour
- Possibilité de panier repas pour le midi sur réservation la veille selon votre programme
- Piscine chauffée, terrains multisports, boulodrome, ping-pong, l'animation en soirée,
- WIFI à l'accueil & Parking gratuit
- Pour la nuit les vélos peuvent être conservés dans l'hébergement, sinon local commun sécurisé

● Ce prix ne comprend pas :

- Les frais de dossier: ~~88€ pour l'ensemble du groupe.~~ **Offert car FFV**
- La taxe de séjour 0,61€/par nuit/personne, soit 3,66€/pers pour ce séjour

En option

- Le supplément Chambre individuelle de 23€ par nuit/pers, soit 138€ (10% de l'effectif max).
Si + 10%, 26€ pour l'ensemble des chambres soit 156€
- L'assurance facultative annulation multirisque de 3,5% du montant du séjour pour l'ensemble du groupe, soit environ 20,25€/participant
- Les excursions proposées par le site. Liste jointe

● Informations complémentaires pour la réservation du groupe

Notre conseil chiffré ne déclenche pas la pose d'une option, donc ne tardez pas trop !

- Pour poser votre option, il vous suffit de prévenir Option-France
- Vous recevrez ensuite et directement votre contrat de réservation de la part du prestataire, accompagné des conditions de vente et notamment, des conditions d'annulation.
- Important ! Option-France vous recommande de prendre attentivement connaissance des conditions d'annulation du village de vacances applicables à votre contrat.

NB >> Ce document résume le résultat de nos recherches pour votre groupe et comporte des indications que seul le prestataire pourra confirmer ou modifier lors de votre réservation directement auprès de lui.

Document non contractuel / Les informations contenues dans ce document sont confirmées le jour de la pose d'option